



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 36 - Septembre 2017

## PETITE ENFANCE

Le point sur les travaux du multi-accueil  
intercommunal et de l'école maternelle... p4-5



## RÉTROSPECTIVE

Des animations estivales... p6

# INFOS PRATIQUES

**Horaires de la mairie.** Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. De plus, en raison de la fête communale de septembre, les services municipaux seront fermés le lundi 18 septembre.



**Marché dominical.** Retrouvez vos commerçants sur le marché installé sur la place Jean Jaurès chaque dimanche matin de 8h à 13h.



## Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr), ou par mail à [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr) ou grâce au bulletin disponible en mairie.

## Permanence de l'Espace Info Énergie.

Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, **M<sup>me</sup> Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h en mairie.**



## Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 8 septembre pour la vente de chèques et 22 septembre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert au ☎ 06.09.43.82.82.



## Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

## Enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Avesnes-les-Aubert.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 31 jours du samedi 2 septembre 2017 au lundi 2 octobre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Philippe DUBAELE désigné commissaire-enquêteur, recevra le public en mairie les :

- Samedi 2 septembre de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 20 septembre de 14 heures à 17 heures
- Lundi 2 octobre de 9 heures à 12 heures



Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter aux jours et heures habituels d'ouverture, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les informations environnementales se rapportant au projet de PLU et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête déposé en mairie ou en ligne sur le <https://www.registre-dematerialise.fr/406>.

À l'issue de l'enquête, et dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et pendant un an.



**Consommation d'alcool :** un nouvel arrêté municipal, en plus de celui relatif à la consommation d'alcool des mineurs sur la voie publique, interdit strictement la consommation d'alcool dans la voie verte de notre commune et ce, dans n'importe quelle circonstance et pour quel que motif que ce soit. En effet, les nuisances occasionnées



tendaient à perturber le voisinage et la sérénité des riverains. Or, la voie verte est et doit rester avant tout un lieu bucolique, paisible et propice aux promenades. Toutes infractions aux dispositions de cet arrêté seront constatées par des procès-verbaux et passibles d'une amende prévue au Code Pénal pour les contraventions de ce type.

**Aboiements intempestifs :** un chien, même s'il surveille la propriété, n'est pas tenu pour autant de s'exprimer à toute heure du jour et de la nuit. En effet, si les aboiements sont constants, cela peut être caractérisé comme une atteinte à la tranquillité publique. Pour rappel, l'article R 1334-31 du Code de la Santé Publique énonce qu' "**aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité**", sous peine de sanction.



## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Mission Locale : **03.27.70.86.59**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Point info déchets du SIAVED : **0800 775 537**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**



## Tout mettre en œuvre pour le bien-être des enfants

Lundi 4 septembre, place aux cartables et aux cahiers. Un moment important pour la famille et pour les 460 élèves des écoles maternelle et élémentaire. Notre jeunesse est notre avenir et votre Municipalité, dans la limite de ses compétences, de ses moyens et même si tout ne dépend pas d'elle, entend créer les conditions de la pleine réussite des enfants.

### Rythmes scolaires

En matière de rythmes scolaires et d'activités périscolaires, l'année scolaire 2017-2018 se déroulera comme l'année précédente.

Les trois heures de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sont toujours proposées gratuitement le vendredi après-midi à compter du vendredi 15 septembre.

Vous le savez, le nouveau Gouvernement a adopté un décret sur l'organisation des rythmes scolaires qui ouvre des possibilités supplémentaires, dont le retour à la semaine de 4 jours. Pour autant, ce décret a été publié au Journal Officiel le 28 juin et les communes devaient solliciter, en suivant des modalités très strictes, une dérogation auprès de l'Inspection d'Académie avant le vendredi 7 juillet, sans certitude que cette dernière soit acceptée. Une seule semaine pour pouvoir en discuter, cela était bien trop court.

En effet, sur ces enjeux aussi importants et majeurs pour l'avenir de nos enfants, cette période très courte n'a évidemment pas permis à la commune de construire et d'avancer avec sérénité et dans la concertation la plus large.

Surtout, une modification des rythmes scolaires, dès septembre 2017, qui serait prise dans la précipitation et l'urgence, aurait pu avoir de lourdes conséquences sur l'organisation familiale et sur les enfants. Une telle réorganisation nécessite du temps et la sagesse imposait donc d'être particulièrement prudent.

De plus, suivant le cadre administratif strict de la consultation publique, la société délégataire en charge de la gestion des NAP avait été désignée bien avant la parution du décret.

Fort de tout cela, la commune d'Avesnes-les-Aubert ne s'est pas positionnée sur une modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2017.

Pour autant, la discussion reste ouverte pour la rentrée 2018. Ce qui laissera le temps des échanges et de la concertation la plus large si nécessaires sur ce sujet, tant il en va, avant tout, de l'avenir de nos enfants ; seul cela devant primer sur le reste.

### Un livre réalisé par les élèves de l'école Joliot-Curie



Vous le savez, la Municipalité se fixe l'objectif de développer la lecture publique sur notre commune.

Dans ce cadre et avec la venue de la conteuse Nancy Guilbert à l'école primaire en fin d'année scolaire, les enfants de CE1 et de CM2, accompagnés de leurs enseignants, ont travaillé à la réalisation d'un livre intitulé «Soleil, Étoile et la Forêt Enchantée». Celui-ci est tourné sur les valeurs de tolérance, d'amitié, de respect d'autrui... C'est un formidable travail qui a été accompli.

La Municipalité a financé la venue de l'auteure et la sortie de ce très bel ouvrage qui a été offert à chaque élève impliqué dans le projet. C'est important que les enfants puissent voir leurs efforts récompensés.

La lecture et l'écriture sont des bases fondamentales pour l'avenir. Des moyens doivent y être consacrés et la Municipalité entend s'y investir pleinement.

### Contre la fermeture de classe à l'école Joliot-Curie : pas de vacances pour la mobilisation

Dans le dernier numéro de la Vie Avesnoise, nous avons évoqué qu'avec humour mais néanmoins sérieux, Paul Sagniez, Maire de Solesmes et Alexandre Basquin, Maire d'Avesnes-les-Aubert, s'étaient inscrits de manière symbolique à l'école Joliot-Curie. Une initiative largement relayée par la presse locale, régionale et nationale.



Pour autant, la période estivale a été l'occasion de continuer la mobilisation notamment à travers du porte à porte et en relayant les nombreuses signatures recueillies et un dossier argumenté auprès de l'Inspection d'Académie.

Tout est fait, depuis plusieurs mois maintenant, pour que l'Inspection revienne sur sa décision, car les élèves méritent de pouvoir étudier dans les meilleures conditions. La Municipalité remercie d'ailleurs l'Association de Parents d'Elèves et toutes les personnes impliquées dans cette mobilisation.

À l'heure où nous bouclons cette édition de votre Vie Avesnoise, nous n'avons toujours pas de réponse de l'Inspection. Nous reviendrons donc prochainement sur les suites réservées à cette action.

# PETITE ENFANCE

## Ouverture du multi-accueil intercommunal à l'automne

Spacieux et lumineux, le multi-accueil d'Avesnes-les-Aubert fonctionnera dès le mardi 3 octobre prochain. Il est composé d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et d'une crèche intercommunale. Le RAM et la crèche sont gérés par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. Ce multi-accueil est un nouveau service important pour notre commune, elle qui entend offrir une large palette de services de proximité aux Avesnois.



### Un bâtiment refait à neuf

La crèche de 165 m<sup>2</sup> possède une capacité d'accueil de 12 places pour des enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans. Elle est équipée d'une salle de jeux avec un espace bébés, un espace d'activités, une salle de repas, de propreté et de deux dortoirs.

Ce bâtiment est agréable, lumineux et spacieux. Il a été conçu spécialement pour accueillir confortablement les jeunes enfants et assurer pleinement l'ensemble des activités proposées en toute sécurité par l'équipe de 6 personnes diplômées. Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Notre commune compte actuellement 34 assistantes maternelles agréées en activité. Une liste comportant leurs coordonnées et leur capacité d'accueil est d'ailleurs disponible en mairie. Le RAM est un service appréciable qui leur est dédié, puisqu'il apporte un soutien et un accompagnement aux assistantes maternelles dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Également, les parents et les futurs parents pourront y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

### Matinée « portes ouvertes » pour découvrir le multi-accueil

Venez découvrir ce nouvel espace lumineux et agréable situé juste derrière la mairie le **samedi 16 septembre de 10h à 12h**.

**À proximité des écoles, cet ensemble jouxtant l'accueil périscolaire municipal face au restaurant scolaire font de ce secteur un véritable pôle consacré à l'enfance. Proximité et sécurité, sont les maîtres-mots de ce pôle qui permet de concentrer géographiquement tous les services dédiés aux enfants dans un seul îlot.**

Renseignements et informations :

M<sup>me</sup> Bérangère SCHRYVE,  
directrice de la structure multi-accueil au ☎ 06 65 27 28 07

## Une nouvelle baisse des dotations d'État annoncée !

Les nombreux investissements réalisés dernièrement et dont nous consacrons une large part dans ce numéro de la Vie Avesnoise (mais aussi à travers le cahier spécial du numéro précédent), sont avant tout là pour répondre aux besoins et aux attentes légitimes des Avesnoises et des Avesnois. C'est important pour une ville qui veut se tourner vers l'avenir. Or, depuis plusieurs années maintenant, les communes subissent des restrictions budgétaires lourdes. En effet, l'État diminue d'année en année les dotations qu'il verse aux collectivités.

Aujourd'hui, ça continue ! En effet, le 17 juillet dernier, lors de la Conférence des Territoires, le Président de la République a annoncé que de nouveaux efforts seraient demandés aux collectivités territoriales et ce, à hauteur de 13 milliards d'euros d'ici 2022. Rien de moins !

C'est un nouveau coup dur pour les communes. Monsieur le Maire s'est d'ailleurs empressé d'écrire (\*) à Emmanuel Macron pour lui exprimer son indignation et rappeler que ces baisses successives de moyens accordés aux villes et

## D'importants travaux réalisés à l'école maternelle Danielle Casanova

L'école maternelle Danielle Casanova a été construite en 1957. Depuis, il n'avait pas été fait de travaux d'envergure et cela devenait urgent au regard notamment de la vétusté de la toiture de l'école qui commençait à fuir. Ce qui causait des infiltrations et des tâches sur les plafonds.

Le coût est important puisqu'il s'élève à un peu plus de 190 000 € HT, mais les travaux étaient nécessaires.

En effet, dans ce contexte, votre Municipalité a tenu à procéder aux travaux de rénovation de la toiture de l'école. De plus, celle-ci contenait de l'amiante et il était important de pouvoir procéder à sa dépose. C'est une question de sécurité évidente, surtout pour la santé de nos bouts de choux.

Ce sont là des travaux d'envergure qui ont nécessité une technicité importante et ce, durant la période très courte des vacances scolaires.

Au-delà de la pose d'une nouvelle toiture sur l'ensemble du bâtiment, d'autres travaux ont eu cours. Il y a eu en effet la pose d'isolants, de faux-plafonds et de nouveaux éclairages, plus doux et plus agréables pour les jeunes bambins.

Dans certaines salles, il y a eu la rénovation des placoplâtres et des peintures. Les deux chaudières, particulièrement vétustes, ont été remplacées. Des travaux extérieurs de pavage et d'assainissement ont également été réalisés. D'ailleurs, le coulage d'un sol souple pour accueillir un nouveau jeu dans la cour des plus petits devrait être effectué en septembre. Enfin, des travaux de mise en accessibilité suivront.

À noter que la Municipalité, au regard de la pertinence du projet, a obtenu une subvention de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) pour un montant d'environ 75 000 €.

Plus que jamais, c'est à l'école que se construit la réussite de nos enfants et il était essentiel de faire réaliser ces gros travaux et ce, pour leur bien être et qu'ils puissent continuer à étudier dans les meilleures conditions.



Crédit photo : Action Vidéo



villages de notre pays est une véritable injustice. La capacité d'action des communes est toujours plus amputée et ce sont malheureusement les habitants qui s'en trouvent pénalisés. Pour Alexandre Basquin et les élus municipaux, comme d'ailleurs pour de nombreux élus locaux de toutes sensibilités, cela est inacceptable ! « *Aujourd'hui, l'équilibre budgétaire de nos communes est de plus en plus tendu et fragile. Après que les collectivités aient tant donné, vous annoncez une nouvelle ponction de 13 milliards d'euros sur les 5 années à venir* », comme l'a écrit Alexandre Basquin. Son propos a d'ailleurs été relayé par la presse écrite et radiophonique.

À cela s'ajoute la réforme de la Taxe d'Habitation, dont les contours restent flous mais qui risque de faire perdre aux communes leur autonomie budgétaire.

L'avenir est donc particulièrement incertain. Pour autant, et même si le contexte est particulièrement difficile, votre Municipalité, son Maire, ses élus, resteront pleinement mobilisés pour défendre les intérêts de notre commune et continuer à investir et proposer des services de qualité.

(\*) Vous pourrez retrouver l'intégralité du courrier dans la prochaine newsletter.

# RÉTROSPECTIVE

## Des animations estivales



**14 juillet :** Notre fête nationale a été dignement célébrée avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et les jeux populaires qui ont fait la joie des petits comme des grands.



**Brocante, ducasse et carnaval :** Belle ambiance avec les manèges et la brocante qui fut une réelle réussite comme le carnaval avec son cortège coloré, ses géants, ses fanfares...

Le carnaval et la brocante sont portés par l'association "Y s'ront toudis là !", soutenue par la Municipalité. L'association et la Municipalité remercient toutes les associations qui se sont mobilisées sans compter pour que ce carnaval soit une pleine réussite.



### L'accueil de loisirs du mois de juillet a accueilli 145 enfants !

De nombreuses animations ont été proposées comme le camping à Olhain, les sorties à Dennlys Parc, au Fleury, au bowling, cinéma, piscine, initiations aux sports grâce à la participation du Conseil Départemental du Nord. Bien d'autres activités ont également été proposées, sans oublier la soirée de clôture qui a, une nouvelle fois, remporté un vif succès.



**Retour émouvant des 32 jeunes collégiens aversnois qui ont découvert la Charente-Maritime du 18 au 31 juillet grâce au séjour proposé par la Municipalité.** Ils ont pu profiter des joies de la plage avec la découverte du char à voile, la visite du zoo de la Palmyre, des baignades sur la Plage de la Grande Côte, sans oublier la gastronomie locale et les promenades sur le sentier des douaniers : estuaire de la Gironde, les carrelets, les falaises et la découverte du Fort Boyard...



Cultur'Danse a donné 2 représentations les 29 et 30 juin de son gala de danse annuel avec pour thème « Créature(s) ».



Le tournoi d'été du Tennis Club Avesnois.



Le rallye d'Avesnes Cyclo Sport a réuni près de 280 participants le 23 juillet dernier.



Plus de 210 marcheurs ont assisté à la randonnée interclubs organisée par les Randonneurs Avesnois le 2 juillet dernier.



Le 31 juillet, 63 volontaires ont participé au don du sang organisé par l'EFS et la municipalité. Nous les remercions.

## RENDEZ-VOUS

### La fête du vélo

La municipalité organise le **Dimanche 17 septembre dès 9h30** la fête du vélo en partenariat avec le Cyclo Club de Cambrai et Avesnes Cyclo Sport. Plusieurs courses sont programmées (celles destinées aux plus jeunes **dès 9h30** puis une course féminine à 13h15 et le départ du grand prix à 15h15).



#### PARCOURS

Les départs et arrivées se feront au car-podium installé rue du 8 Mai 1945.

● **Circuit 1 - 2.8 km** - L'école du vélo (9h30), cadets (10h30 - 18 tours) et minimes (10h32 - 10 tours)

Rue du 8 Mai 1945 - Rond-point - Route Nationale - Avenue Jules Guesde - Rue Paul Vaillant-Couturier - Rue Waldeck Rousseau - Rue du 8 mai 1945.

● **Circuit 2 - 7.9 km** - Féminines (13h15 - 5 tours) et 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories (15h15 - 14 tours)

Rue du 8 Mai 1945 - Rond-point - Route Nationale - Rue Sadi Carnot - Rue des Frères Beauvois - Rue Henri Barbusse - vers Saint-Aubert : D74A - D297- D97 - Rue Roger Salengro - Rue Jules Ferry - Place de l'Église - Rue du 8 mai 1945.

#### SÉCURITÉ

Pour assurer la sécurité des participants et des habitants, des postes de circulation seront installés à chaque carrefour et tenus par des signaleurs avesnois bénévoles. Un arrêté municipal réglera la circulation et le stationnement sur l'intégralité du parcours. Nous vous remercions de prendre vos dispositions et d'assurer le meilleur accueil aux bénévoles.

### Maison du Patrimoine

Les **samedi 9 et dimanche 10 septembre de 11h à 18h**, la Maison du Patrimoine vous propose des ateliers d'écriture. Venez nombreux au 22 rue Louise Michel - Entrée libre.

### Concert

Le **samedi 16 septembre** prochain, le groupe **Arpège et Thibaut** chantent les sixties et les seventies ! À 20h à la salle des fêtes. Entrée 5€.

### 3<sup>ème</sup> fête du volley

Organisée par le Volley-Ball Avesnes-les-Aubert (V.B.A.L.A) le **samedi 9 septembre à la Halle des Sports** - Rue Henri Barbusse, retrouvez à **17h : CAMBRAI (PRO B) contre WAREMME (PRO A BELGIQUE)** et à **20h : Match ÉLITE avec l'équipe de CAUDRY**. Buvette et petite restauration sur place - Venez nombreux ! Entrée gratuite.

### Bourse aux jouets

Réservez dès à présent votre table pour la bourse aux jouets, aux vêtements et aux livres organisée par l'Amicale du Personnel Communal Actif, le **samedi 7 octobre de 9h à 17h à la salle des fêtes**. Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie ou sur les sites dédiés aux brocantes et vide-greniers.

# INFO SIAVED



## Collecte du verre

Le SIAVED nous informe qu'une erreur s'est glissée dans le calendrier 2017 des collectes. Le ramassage du verre s'effectuera bien les :

**- 7 septembre      - 5 octobre      - 2 novembre      - 7 décembre**

Merci de ne pas tenir compte des collectes du verre des 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre qui ont été annoncées dans le calendrier.



## AGENDA

### **Samedi 2 septembre :**

**COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE PAR LES TROUPES ALLIÉES.** Rendez-vous à 10h30 au Monument aux Morts.

### **Samedi 9 septembre :**

**3<sup>EME</sup> FÊTE DU VOLLEY** organisée par le V.B.A.L.A. Dès 17h à la Halle des Sports (rue Henri Barbusse).

### **Dimanche 10 septembre :**

**REPAS ANNUEL DU SECOURS POPULAIRE.** À 12h à la salle des fêtes, moules-frites ou assiette anglaise sur réservation auprès de M<sup>me</sup> Isabelle Libert au ☎ 06.09.43.82.82.

### **Samedi 9 et dimanche 10 septembre :**

**ATELIERS SUR L'ÉCRITURE.** À la Maison du Patrimoine de 11h à 18h - 22 rue Louise Michel. Entrée libre.

### **Samedi 16 septembre :** FÊTE COMMUNALE

**PORTES OUVERTES DU MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL** de 10h à 12h derrière la mairie.

**CONCOURS de PÉTANQUE** organisé par les Pétanqueux. Dès 14h au Boulodrome du stade Danjou - Ouvert à tous.

**CONCERT.** Le groupe **Arpège et Thibaut chantent les sixties et les seventies !** À 20h à la salle des fêtes. Entrée 5€.

**ATTRACTIONS FORAINES** sur la Place de la République.

### **Dimanche 17 septembre :** FÊTE COMMUNALE

**FÊTE DU VÉLO.** Départ de la première course à 9h30.

**JEU DU TREMLIN** par les Pétanqueux au Boulodrome du stade Danjou de 9h à 12h.

**TIR À LA CARABINE** au café le St Christophe de 10h à 14h.

**ATTRACTIONS FORAINES** sur la Place de la République.

### **Lundi 18 et mardi 19 septembre :** FÊTE COMMUNALE

**TIR A LA CARABINE** au café le St Christophe de 10h à 18h. Rabattage le 19/09 de 18h à 19h.

**ATTRACTIONS FORAINES** sur la Place de la République.

### **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre :**

**REPAS DES GODILLOTS** sur réservation. À 12h à la salle des fêtes.

## NOS JOIES, NOS PEINES

### **ILS ONT VU LE JOUR**

**CAUCHY Maël**, né le 27/06/2017 de Camille Cauch y & Claire Zöld i, 117 rue du 8 mai 1945.

**DEBRAY Paul**, né le 24/07/2017 de Guillaume Debray & Lison Lesage, 73 rue Sadi Carnot.

### **ILS SE SONT UNIS**

**8 juillet :** Ghienne Olivier & Clément Sabrina.

**12 août :** Blas Nicolas & Douay Mélody.

**19 août :** Dhaussy Rodrigue & Cattelin Catherine.

### **NOCES D'OR**

**12 août :** Duplouy Michel & Lebecq Josiane.

### **ILS NOUS ONT QUITTÉS**

**LEDUCQ Joël**, 63 ans, 2 rue Albert Waxin.

**COQUELET Épouse LEROY Odile**, 72 ans, 16 bis route de Solesmes.

**DETRIVIERE Veuve LIENARD Marcelle**, 85 ans, 118 rue Henri Barbusse.

**LEGRAND Jean-Marc**, 69 ans, 14 rue Lucien Sampaix.

**SANTER Octave**, 85 ans, 88 rue Paul Vaillant-Couturier.